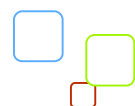




3 décembre 2008

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
Agglomération d'Annecy – Fier et Usse
Pays de Cruseilles – Pays de Faverges
Pays de Fillière – Rive Gauche – La Tournette

TRANSVERSAL



1^{er} SEMINAIRE TRANSVERSAL

Les Actes

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



Nos invités...

Genre	Prénom	Nom	Titre	Signature
Monsieur	Bernard	ACCOYER	Député-Maire	Absent excusé
Monsieur	Jean-Paul	AMOUDRY	Sénateur	Absent excusé
Monsieur	Michel	AMOUDRY	Conseiller Municipal - SCOT	PRESENT
Monsieur	Christian	ANSELME	Maire - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Frédéric	AUBRY	Société Agrestis	PRESENT
Monsieur	Michel	BARTHIER	Maire Adjoint - SCOT	PRESENT
Monsieur	Bruno	BASSO	Conseiller Municipal - SCOT	PRESENT
Monsieur	Michel	BEAL	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Jean-Claude	BELAIDI	C2A	Absent excusé
Madame	Evelyne	BERGERET	Maire Adjoint - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Didier	BERTHOLLET	Maire - SCOT	PRESENT
Madame	Sabine	BERTRAND	Chargée d'urbanisme Metz Tessy	Absent excusé
Monsieur	Robert	BIZET	Conseiller Municipal - SCOT	PRESENT
Madame	Anne	BONDON	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	René	BONHOMME	Directeur Départemental	Absent excusé
Monsieur	Jean-Yves	BOOS	Maire	PRESENT
Monsieur	François	BORDELIER	CCI	PRESENT
Monsieur	Daniel	BOUCHET	Directeur	Absent excusé
Monsieur	Jean-Marc	BOUCHET	Maire	Absent excusé
Madame	Jocelyne	BOUCHET	Secrétaire générale	Absente excusée
Monsieur	Hervé	BOURNE	Maire	Absent excusé
Monsieur	Jean	BOUTRY	Maire - SCOT	PRESENT
Madame	Dominique	BOUVIER	Conseiller Municipal - SCOT	PRESENT
Monsieur	Xavier	BRAND	Maire - SCOT	PRESENT
Madame	Isabelle	BRUN	CDRA Bassin Annecien	Absente excusée
Monsieur	Denis	BRUNET	Maire-Adjoint	PRESENT
Monsieur	Pierre	BRUYERE	Maire - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Christian	BUNZ	Maire - SCOT	Absent excusé
Madame	Françoise	CAMUSSO	Maire	Absente excusée
Monsieur	Henri	CARELLI	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Jean-Claude	CARLE	Sénateur	Absent excusé
Monsieur	Paul	CARRIER	Maire Adjoint - SCOT	PRESENT
Madame	Jacqueline	CECCON	Conseillère municipale - SCOT	PRESENT
Monsieur	Serge	CHAMPHANET	CC P Faverges	PRESENT
Monsieur	Michel	CHAPPELET	Maire	Absent excusé
Monsieur	Vincent	CHAPPELUZ	Maire Adjoint - SCOT	PRESENT
Monsieur	Michel	CHAPPET	Maire	Absent excusé
Madame	Josiane	CHARRIERE	Maire	PRESENT
Monsieur	Henri	CHAUMONTET	Maire	PRESENT
Monsieur	Claude	CLERC	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Gérard	COLLOMB	Maire	Absent excusé
Monsieur	Jean-Michel	COMBET	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	André	CORBOZ	Pdt CC Rive Gauche	PRESENT
Monsieur	François	DAVIET	Maire	PRESENT
Monsieur	Roland	DAVIET	Maire	Absent excusé
Madame	Marie-Claude	DE DONNO	Conseillère municipale	PRESENT
Monsieur	Antoine	DE MENTHON	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Renaud	DEBORNE	Conseiller Municipal - SCOT	PRESENT
Monsieur	Michel	DELATTRE	Maire	Absent excusé
Monsieur	Guy	DEMOLIS	Maire	Absent excusé

Genre	Prénom	Nom	Titre	Signature
Monsieur	Jean-Claude	DERONZIER	Pdt CC Pays de Faverges	PRESENT
Monsieur	René	DESILLE	Maire - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Denis	DONARD	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Paul	DUCHER	Conseiller Municipal - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Maurice	DUMAZER	Conseiller Municipal - SCOT	PRESENT
Madame	Julie	DUMONT	DIREN	Absente excusée
Monsieur	Bernard	EMIN	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	François	EXCOFFIER	Conseiller général	Absent excusé
Monsieur	Jean-Paul	FAVRE	Conseiller Municipal	PRESENT
Monsieur	Jean	FAVROT	Pdt CC Tournette	PRESENT
Monsieur	Patrick	FLOUR	Conseiller Municipal - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Jean-Claude	FOUCHE	Cabinet Fouché	PRESENT
Monsieur	Michel	FOURCY	Maire	Absent excusé
Madame	Anne	FRANCESCHI	Vice-Présidente PNR des Bauges	PRESENT
Monsieur	Gilles	FRANCOIS	Maire	Absent excusé
Monsieur	Pierre	GAL	Maire	Absent excusé
Monsieur	Jean-Loup	GALLAND	Conseiller général	Absent excusé
Monsieur	Marc	GARZON	Maire	Absent excusé
Monsieur	Edmond	GENOUD	Président	Absent excusé
Madame	Sylvie	GILLET DE THOREY	Maire	Absent excusée
Monsieur	Jean-François	GIMBERT	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Marcel	GOUILLER	Maire-Adjoint - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Bruno	GRAND	Conseil Général 74	PRESENT
Monsieur	Joseph	GRIOT	Maire-Adjoint - SCOT	PRESENT
Madame	Sékolène	GUICHARD	Maire	Absente excusée
Monsieur	Christophe	GUITTON	Maire Adjoint - SCOT	Absent excusé
Madame	Catherine	GURLIAT	Maire	Absente excusé
Madame	Bernadette	GUYON-BENOITE	Société Algoé	PRESENT
Monsieur	Alain	HAURAT	Maire Adjoint - SCOT	PRESENT
Monsieur	Pierre	HERISSON	Sénateur	PRESENT
Madame	Karelle	HEZARD	Conseil Général 74	Absente excusé
Madame	Mylène	HUE	Chambre des métiers	PRESENT
Monsieur	Vincent	HUMBERT	Maire	PRESENT
Monsieur	Christian	JEANTET	Conseiller général	Absent excusé
Monsieur	Gérard	JUSTINIANY	Directeur DDEA	Absent excusé
Monsieur	Eric	LABAZ	Maire	Absent excusé
Monsieur	Philippe	LABOURE	C2A	PRESENT
Monsieur	Kamel	LAGGOUNE	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Martial	LANDAIS	Vice-Président SILA	PRESENT
Monsieur	Jean-Yves	LAPIERRE	Conseiller Municipal	PRESENT
Monsieur	Jacques	LARUE	Conseil Général 74	PRESENT
Monsieur	Alain	LATHURAZ	Maire	PRESENT
Madame	Cécile	LECOANET	Conseiller Municipal - SCOT	PRESENT
Monsieur	Dominique	LEDOUX	DDEA	PRESENT
Monsieur	Christophe	LEGER	Elu Chambre d'Agriculture	Absent excusé
Monsieur	Serge	LESIMPE	Conseiller Municipal- SCOT	PRESENT
Madame	Michelle	LOHNER	Conseiller Municipal- SCOT	Absente excusé
Monsieur	Pierre	LOSSERAND	Conseiller général	PRESENT
Madame	Michèle	LUTZ	Maire Adjoint- SCOT	PRESENT
Madame	Sylvie	MANIGLIER	Maire	PRESENT
Monsieur	Claude	MARCELOT	Maire Adjoint- SCOT	PRESENT

Genre	Prénom	Nom	Titre	Signature
Monsieur	Emmanuel	MASCLEZ	Conseiller Municipal - SCOT	Absent excusé
Madame	Mireille	MASSON	Société Algoé	PRESENT
Madame	Christine	MEGEVAND	Maire	Absente excusée
Monsieur	Claude	MELLET	Elu Chambre d'Agriculture	PRESENT
Monsieur	François	MERMIER	Conseiller Municipal	PRESENT
Monsieur	Guy	METRAL	Président	Absent excusé
Madame	Caroline	MONDANGE	Chambre des Métiers et de l'Artsanat	Absent excusé
Monsieur	Pascal	MORNEX	Chambre d'Agriculture	PRESENT
Monsieur	Guy	MORT	Maire Adjoint - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Marcel	MUGNIER-POLLET	Maire - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Michel	MUGNIER-POLLET	Maire	Absent excusé
Madame	Agathe	NOTTEGHEM	CDRA Bassin Annecien/C2A	PRESENT
Monsieur	Pierre	NUER	DDASS	PRESENT
Monsieur	Vincent	PACORET	CC Fier et Usses	PRESENT
Monsieur	Simon	PAILLET	Parc des Bauges	PRESENT
Monsieur	Gilles	PECCI	Président CC P Cruseilles - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Olivier	PELLISSIER	CC P Faverges	PRESENT
Monsieur	Noël	MERCIER	CDRA Usses et Bornes	PRESENT
Monsieur	Jean-François	PICCONE	Maire	Absent excusé
Madame	Monique	PIMONOW	Maire	Absente excusée
Monsieur	Xavier	PIQUOT	Maire Adjoint - SCOT	Absent excusé
Madame	Stéphanie	PONCET	Directrice	Absente excusée
Madame	Sylvie	POTTIN	Maire Adjoint - SCOT	PRESENT
Monsieur	Philippe	PRUD'HOMME	Maire	Absent excusé
Monsieur	Dominique	PUTHOD	Conseiller général	Absent excusé
Monsieur	Jean-Luc	RAVELLI	Conseiller Municipal - SCOT	PRESENT
Monsieur	Jacques	REY	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	André	REZVOY	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Jean-Luc	RIGAUT	Président C2A, Maire	Absent excusé
Madame	Patricia	RAES	SCOT	PRESENT
Monsieur	Marc	ROLLIN	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Christian	ROPHILLE	CC Pays de Fillière	Absent excusé
Monsieur	Vincent	RUIN	Chambre d'Agriculture	PRESENT
Monsieur	Jean-François	SEBE	DDEA	PRESENT
Monsieur	Bernard	SEIGLE	Maire - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Gabriel	SOULARD	SCOT	PRESENT
Madame	Hélène	TARDIF	SCOT	PRESENT
Monsieur	Lionel	TARDY	Député	PRESENT
Monsieur	Jean-Luc	THOMASSON	Maire - SCOT	Absent excusé
Madame	Marie-Pierre	TISSOT	CDRA Bassin Annécien	PRESENT
Monsieur	Jean-Claude	TISSOT-ROSSET	Maire	PRESENT
Monsieur	Olivier	TOCQUEVILLE	Maire - SCOT	PRESENT
Monsieur	Christian	TOMASI	CC Tournette	Absent excusé
Monsieur	Jean-François	VERNON	Maire	PRESENT
Monsieur	Michel	VINCENT	CDRA Usses et Bornes	PRESENT
Monsieur	Bernard	VINDRET	Maire Adjoint - SCOT	Absent excusé
Monsieur	Pierre	VOGLER	Maire	Absent excusé
Madame	Laetitia	ZAGHOUANE	Chargée de mission Région	PRESENT

Accueil des invités:



Le Président accueille les participants et les remercie de leur présence.

Il introduit la réunion en rappelant ses objectifs :

- Permettre à tous les participants de prendre connaissance du diagnostic global sur toutes les thématiques, et transversal
- Leur permettre d'exprimer leurs points de vue et de débattre sur d'éventuelles divergences
- Leur permettre de participer en alimentant la réflexion par leurs observations et compléments.

Il explique également le déroulé de l'après-midi :

- Présentation du diagnostic, sans débat à ce stade
- Débat et questions dans les ateliers de travail, sur les éléments de diagnostic présentés
- Restitution des débats devant l'assemblée plénière

Présentation du diagnostic :

Le diagnostic transversal du territoire est présenté par Mme GUYON-BENOITE (ALGOE), Mr Jean-Claude FOUCHE (cabinet FOUCHE) et Mr Gabriel SOULARD (Syndicat du SCOT). Le diaporama de présentation correspondant est joint au présent compte-rendu.

A INSERER ?

Principaux éléments des débats en atelier :

Atelier Compétitivité du Bassin Annecien

Zones d'activités :

- La hiérarchisation des zones d'activités est envisagée sur la base de 3 niveaux : zones « locomotives » (type Altaïs, les Glaisins), zones classiques et zones artisanales de proximité. A celles-ci pourront s'ajouter des zones plus spécifiques pour des activités dédiées, comme le BTP.
- Cela nécessitera de déterminer la classification des zones existantes. Un consensus global se dégage sur l'importance de cette hiérarchisation, autour de laquelle tout le monde devra se mettre d'accord.
- Les personnes présentes signalent la nécessité pour les communes/EPCI d'être réactif, et capable de répondre rapidement aux entreprises sur leur demandes d'installation, faute de les voir partir ailleurs. Il est répondu que cela nécessite, d'autant plus, une bonne organisation du territoire en matière économique.
- Plusieurs participants signalent le souci majeur d'économie du foncier sur les infrastructures d'accueil : selon eux, la priorité doit être donnée à l'extension des zones existantes et au renouvellement sur zones existantes.
- Enfin, les élus du Pays de Faverges signalent les difficultés de leur communauté de communes, en lien avec la RD 1508 et l'accessibilité insatisfaisante. Il convient sur ces points de bien réfléchir et coordonner les offres de logements, transports et activités.

BTP :

- L'ensemble des participants s'accordent sur le besoin de matériaux à proximité
- nécessité de mettre en œuvre les moyens pour maintenir la carrière d'Annecy-le-Vieux
- nécessité d'encourager le recyclage : proposition de définir dans le SCOT des zones d'accueil et de traitement des déchets inertes (une zone par EPCI ?)

Agriculture :

- Elle est reconnue comme activité économique, et contribuant à l'image du territoire. Il est donc essentiel de la protéger.
- Des interrogations sont soulevées sur son avenir par rapport à l'évolution de la PAC (Politique agricole commune). Il semble que l'agriculture Haut-savoiarde, compte tenu de ses labels qualité, devrait résister mieux qu'ailleurs à ces évolutions. L'agriculture haut-savoiarde est reconnue comme un « pôle d'excellence laitier » au niveau national. Il reste que des restructurations de l'activité sont à prévoir, sous la forme de concentration et d'augmentation des surfaces des exploitations. En raison de la dispersion du foncier, la surface des exploitations ne pourra toutefois pas dépasser 60 à 70 ha, sans poser des grosses difficultés d'exploitation.

Services :

- Il est nécessaire de distinguer les services aux entreprises, localisables sur zones, et les services à la personne qui peuvent et doivent être dispersés dans le tissu urbain
- 78% des déplacements à partir du domicile ne sont pas des déplacements domicile-travail ; ils sont donc à mettre en lien, pour une grande partie, avec la consommation ou l'utilisation de services (commerce, santé, sports, culture, ...). Les besoins en service justifient donc une organisation du territoire équilibrée, pour limiter les besoins en déplacements.

Tourisme :

- Les enjeux présentés sont partagés par les participants :
 - Importance du potentiel tourisme d'affaires et tourisme de bien être
 - Tourisme de proximité à prendre en compte
 - Importance de la qualité et de l'image du territoire, de la qualité du patrimoine

TIC (technologies de l'information et de la communication) :

- Le constat est partagé du retard du département en matière d'équipements et de réseau TIC. Le SCOT peut le signaler, mais il reste que sa marge de manœuvre est assez faible par rapport à ces enjeux. Le SCOT reste un document d'urbanisme...

Fiscalité :

- Les participants sont d'accord sur la nécessité de partager la richesse, et donc de mettre en place des dispositifs de solidarité entre territoires, mais des interrogations demeurent sur les modalités, et les difficultés de mise en œuvre sont évoquées.
- Un débat s'est engagé sur les conséquences du passage en TPU (taxe professionnelle unique) dans l'agglomération d'Annecy, et les modalités de reversement aux communes.

Accessibilité :

Les participants partagent globalement le constat et les enjeux proposés.

- Au delà du renforcement et de l'amélioration de l'articulation des transports en commun, il est signalé que l'accessibilité routière reste un élément indispensable pour le fonctionnement de l'économie ; Il y a besoin sur ces points de renforcer les RD 1508, 1203 et 1201 (la RD 1508 pose problème du nord au sud du territoire).
- Les élus du Pays de Faverges expliquent leurs difficultés, renforcées par le fait que certains projets routiers « anciens » ont été abandonnés à leur détriment.
- Enfin, en terme d'accessibilité externe, les participants approuvent la nécessité de développer les relations ferroviaires entre Genève et la Haute-Savoie à l'aune des relations entre Genève et le reste de la Suisse, mais aussi le renforcement de la liaison ferroviaire avec Paris, jugée insatisfaisante en l'état actuel.

Enjeux globaux évoqués en complément du débat :

- Les participants souhaitent le maintien et le développement d'une économie productive, forte et de qualité. Cela suppose compétence des salariés, qualité et adéquations des formations dispensées. Une attention particulière devrait donc être portée à la formation sur le territoire.
- Il convient de prendre en compte dans le SCOT les impacts, positifs et/ou négatifs de l'A41 sur l'économie résidentielle avec des conflits potentiels et des pressions sur le foncier.



Atelier organisation et fonctionnement du Bassin Annecien

Habitat :

- La croissance des logements est due non seulement à la croissance démographique mais également à la diminution de la taille des ménages, principalement due au vieillissement.
- Il y a un manque d'offre accessible pour les jeunes ménages qui s'éloignent des centres.
- On constate une hétérogénéité dans la croissance par rapport à la période intercensitaire précédente (1990-1999) : croissance moins importante, « saturation des PLU », contraintes d'assainissement...
- Le phénomène de retour des ménages âgés dans les centres et les villes est confirmé mais non quantifiés (données inexistantes).
- Les participants signalent le risque d'une vision monopolaire centrée sur Annecy et souhaitent voir dans le SCOT se développer une vision multipolaire du territoire incluant le pôle de Faverges.
- Concernant le logement social, certes des efforts sont faits mais c'est du rattrapage par rapport à une situation très déficitaire.

Un consensus global se dégage sur le besoin de densifier dans les agglomérations mais ce point suscite néanmoins le débat :

- Sur la demande sociale pour la maison individuelle, cette demande est réelle. Toutefois elle résulte également du manque d'offre accessible en ville.
- Sur le risque de répéter les erreurs passées en termes de densification, avec la nécessité d'adapter le concept aux différents territoires.
- Sur le besoin de services et d'équipements en correspondance, pour permettre des relations humaines, du « bien vivre ensemble », et sachant que les difficultés de voisinage se rencontrent autant sinon plus dans les lotissements de grandes parcelles par rapport aux secteurs denses urbains.
- Il est nécessaire de mettre en évidence dans le diagnostic le « gap » entre offre et demande de logements, en incluant les demandes spécifiques comme les saisonniers.

Déplacements :

- Sont évoquées les difficultés d'accessibilité dans l'agglomération, et notamment la question des parking-relais
- Ceux-ci devraient être situés à l'extérieur de la zone très dense, pour être plus attractif. Si ils sont dans la zone dense, déjà elle-même difficile d'accès, les usagers arrivés là poursuivent leur trajet jusqu'à leur destination finale.
- Ce sont seulement 3 parkings-relais (P+R) qui existent, les 7 autres sont des parkings de proximité par rapport à des arrêts sur les lignes TC de la Sibra en dehors de l'agglomération. Il faut ajouter et tenir compte dans le travail des P+R d'Allonzier et de la Balme (localisation non encore faite).
- Les participants signalent un besoin d'un important travail de communication sur ces parkings-relais insuffisamment connus, ainsi que sur les accords de billettique entre Sibra et Conseil général.
- Ils appellent l'engagement d'une réflexion à l'échelle du bassin de vie, et non seulement de la C2A, pour positionner les P+R.

- Les participants s'accordent sur la nécessité d'un travail sur la multipolarité, en lien avec les transports en commun, afin de stopper les projets qui augmentent les déplacements :
 - La densification de pôles extérieurs suppose de bons TC entre ces pôles et Annecy. Inversement, cette densification sur les pôles améliorera l'utilisation des lignes.
 - L'attractivité des transports en commun est en grande partie liée aux temps de parcours, qu'il est donc important d'améliorer dans la mesure du possible.
 - Financièrement : peut-on, et comment, proposer des incitations financières pour les usagers ? cette question suscite une interrogation sur l'impact des incitations financières, si l'on sait que les cars de ramassage gratuits de STAUBLI ne sont pas remplis.
 - L'exemple de Sillybus n'est pas encore concluante car ne va pas plus vite et coûte plus cher « sur le coup ».

- Sont évoqués les problèmes d'une liaison ferroviaire à une seule voie entre Chambéry et Annecy, et d'un DVA non encore appliqué (mise à deux fois deux voies de la RD1508 entre Annecy et Epagny), deux points qui suscitent des difficultés importantes pour le territoire.
 - Au sein de l'agglomération, un travail de réflexion sur un tram train en cours sur l'axe Annecy-La Roche et Annecy-Vovray

- Les participants demandent à ce qu'un travail d'analyse soit fait sur la densité au regard des réseaux de TC. C'est un travail en cours de réflexion, en collaboration avec la DDE et les prestataires.

- Les participants partagent le constat sur l'insuffisance de l'utilisation des modes doux. Sont évoqués sur ce point plusieurs pistes de travail dans le SCOT :
 - Possibilité de demander aux PLU de travailler sur les déplacements piétons et cyclistes,
 - Cartographier l'opportunité de la marche à pied (800 m) et du vélo (4 km),
 - Travail nécessaire à deux échelles ; celle du quartier et celle du bassin de vie,
 - Covoiturage, autopartage insuffisamment évoqués dans le diagnostic.

- Certains participants s'interrogent sur la pertinence de zones d'activités éloignées, au regard des problématiques de transports/déplacements.

- Les participants souhaitent que le SCOT porte des ambitions fortes en matière de déplacements, tout en s'interrogeant sur la marge de manœuvre et les capacités de mise en œuvre.

Armature urbaine :

- Un débat a eu lieu sur les limites du pôle urbain : la définition INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), avec le critère de non continuité, en exclut la commune de Veyrier-du-Lac, pourtant très liée à Annecy fonctionnellement
- Toutefois un accord se dégage sur l'armature urbaine proposée dans le diagnostic.



Atelier Qualité du Bassin Annecien

Les débats sont présentés au travers des quatre points de synthèse développés à la restitution de l'atelier :

L'existence d'une dualité entre le fonctionnement urbain dégagé en plénière et le caractère rural :

- L'importance de l'agriculture pérenne laitière est soulignée pour le patrimoine et plus largement de la vie en milieu rural et périurbain (espace bâti, petit patrimoine, forêts, autres espaces naturels...).
- Le compromis et l'optimisation de l'urbanisation (logements, zones industrielles, infrastructures économes en foncier) fait l'unanimité pour répondre également aux enjeux économiques et sociaux.
- Les exploitations devraient davantage se diversifier dans l'avenir, notamment par contrainte du fait de la consommation de terrains agricoles par l'urbanisation. Les exploitations laitières représentent 60% du total, il n'y a donc pas de « monoculture » sur le territoire, mais elles occupent la majeure partie de l'espace.
- Il est reproché aux agriculteurs de revendre leurs terrains dès qu'ils le peuvent. Mais les agriculteurs ne sont majoritairement plus propriétaires des terrains et cette réalité semble appartenir au passé.
- Les communes, si elles apparaissent comme « urbaines » suivant les critères de l'INSEE présentés en séance plénière ont en réalité souvent un caractère qualitatif rural.
- La gestion de la fréquentation des espaces de montagne, la répartition de la fréquentation autour du lac (surfréquentation de certains espaces naturels et déficit d'ouverture des rives au public) sont soulignés comme des enjeux.
- Il y a débat sur l'utilisation des coteaux :
 - L'enrichissement est-il moins favorable que l'urbanisation peu dense pour la biodiversité et le paysage ?
 - L'agriculture sur ces espaces risque de ne pas se maintenir en cas de perte des parcelles de meilleure qualité.
 - Ces questions concernent toutefois une faible part des espaces agricoles du SCOT, qui sont tous très utilisés.
 - Il a été montré dans les études que l'impact paysager et sur la biodiversité était loin d'être neutre en cas de construction sur ces coteaux.

Les potentiels économiques liés aux enjeux environnementaux :

- Il y a débat pour savoir si la diminution de l'attractivité du bassin pour le tourisme pourrait venir d'une baisse de qualité en terme de transports, de paysages, etc. Cette remarque n'est pas partagée par tous, notamment sur les questions de paysages. Des contraintes d'ordre économique et structurels interviennent dans les difficultés actuelles de ce secteur.
- Un participant estime que le fait de densifier l'urbanisation pourrait amener les populations résidentes à l'année à vouloir moins accueillir de touristes.
- L'emploi local peut passer par la valorisation de la biodiversité autour du tourisme, comme l'agriculture en vente directe, les circuits courts, etc. Le secteur du bois énergie se développe et celui de la construction est à encourager également. Le capital forestier du SCOT sera un atout pour l'avenir. Le déficit de l'offre, encore peu formée aux nouvelles techniques, et le manque de projets des collectivités, sont soulignés comme des contraintes au développement de ces filières.
- Les constructions écologiques sont à encourager. Une pépinière d'entreprise est intéressante à ces fins, pour favoriser les échanges entre entreprises.

La gestion de la croissance et la capacité d'accueil du territoire :

- Le groupe s'interroge de savoir quelle nombre de population supplémentaire est acceptable. Certains participants estiment qu'on ne peut pas freiner la population, d'autres que l'offre en logement peut y amener.
- La notion d'empreinte écologique est posée : quelle population, comment accueillir de nouvelles populations, avec quelles conséquences sur l'environnement.

- Pour certains secteurs, les limites physiques du milieu sont très claires (ressources en eau, rejets d'eaux usées, risques...) et sont « *une chance pour justifier les contraintes au développement* ».
- Pour d'autres, l'augmentation de population est parfois problématique pour la localisation des activités et des déplacements, pour l'acceptation/intégration des populations et leur vieillissement en zone résidentielle, pour les services publics, etc.
- La relation déchets/urbanisation est importante à intégrer: les trois fours de l'incinérateur sont déjà à quasi saturation de leurs capacités maximales, mais parallèlement la production d'incinérables devrait tendre à diminuer
- Le territoire est dépendant à la ressource en eau du lac d'Annecy. Il faut être vigilant aux quantités prélevées et à l'impact de ces prélèvements sur les milieux et la ressource globale. Il n'existe pas d'étude de ces impacts. Toutefois, il est ajouté que, certains territoires du SCOT possèdent plusieurs points de prélèvements maillés.
- D'autres SCOT ont déterminé des objectifs de populations. Même si l'on sait que ces objectifs ne sont souvent pas applicables, ils renvoient à une volonté politique : Quel est le souhait des élus et acteurs pour le territoire : une mégapole Annecy/Genève, être la banlieue de Genève, conserver des espaces plus ruraux ? Quelle croissance souhaiter et non plus subir, voire « faut il croître » ?
- Si certains territoires étaient plus contraints que d'autres par rapport à leur développement (plus riches en patrimoine), ils devraient pouvoir bénéficier d'une compensation financière agissant comme une aide pour le maintien et la valorisation (rétribuer un service qui dépasse l'intérêt des communes concernées).
- On peut accueillir plus de population et mieux, par des formes urbaines adaptées. La question de la densification de l'habitat ne doit pas se faire au détriment de la réduction des espaces publics.

Les impacts de l'organisation du territoire sur sa qualité :

- La localisation des emplois et des logements, des lycées et des collèges dans les pôles structurants doit être un élément important pour réduire les déplacements et besoins en infrastructures.
- L'autoroute A41 et le demi-échangeur au nord du territoire devraient avoir des répercussions importantes en terme de pression d'urbanisation, qu'il faut anticiper.

Principales conclusions :

Un point majeur des débats a été celui de la taille critique de la polarité annécienne et la multipolarité du territoire : le pôle Annécien doit-il se renforcer ? Faut-il un rééquilibrage avec les autres pôles / bourgs du territoire ? Comment et dans quels domaines ? C'est dans le cadre de la poursuite du travail du SCOT (prospective territoriale, Projet d'aménagement et de développement durable) que ces questions essentielles seront abordées.

Un autre point important porte sur la pertinence de placer les emplois près des habitants, alors qu'on sait que le choix des ménages pour leur localisation ne dépend pas (ou très peu) de leur lieu de travail et que les déplacements domicile-travail représentent autour de 25 % à peine de l'ensemble des déplacements. Quelles solutions apporter à la question des déplacements dans ce contexte ?

La place de l'agriculture, et celle des paysages et de l'environnement dans la qualité et la vie du bassin annécien a été soulignée comme un élément essentiel.

L'ensemble des participants ont globalement exprimé leur intérêt pour la mise en place de dispositifs de solidarité financière à l'échelle des EPCI, comme étant un outil favorable à un aménagement du territoire plus équilibré.

En conclusion, l'ensemble des participants ont salué l'intérêt des débats transversaux qui ont eu lieu, permettant de croiser déplacements, urbanisation, économie, desserte des entreprises, et sur la réflexion désormais lancée sur la solidarité financière.

La prochaine étape sera la finalisation du diagnostic (rédaction d'un document) et sa présentation aux élus et au public. S'engagera ensuite la phase d'élaboration du PADD, qui démarrera par une réflexion prospective sur les futurs possibles et souhaités du territoire.

Le président rappelle également que ce séminaire tient lieu de réunion semestrielle des maires et remercie l'ensemble des participants.

